

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

46
JUILLET 2022

DÉCHETS MÉNAGERS
Les raisons de l'augmentation
de la REOM / P.08

SANTÉ
Le contrat local de santé
est sur les rails / P.12



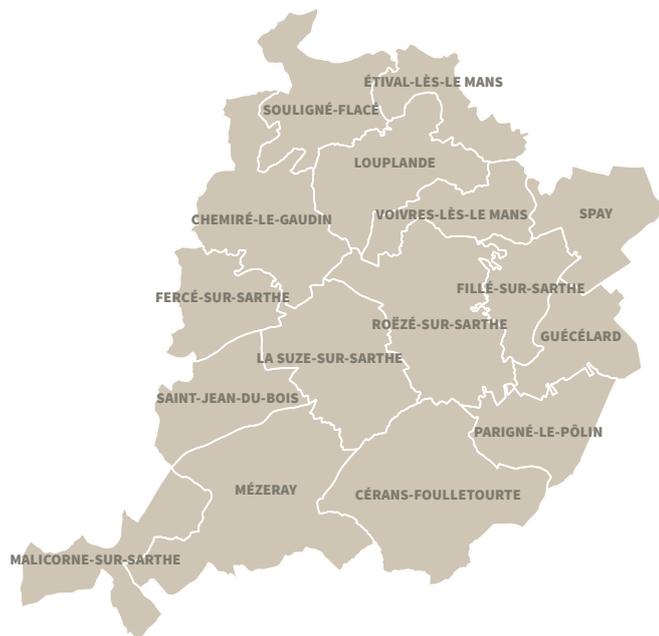
L'UnisSon

ÉQUIPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

Ouverture de L'UnisSon à la rentrée 2022



Val *de*
SARTHE
Communauté de communes



03 / L'ACTU

- Développement des mobilités douces : la réflexion sur la route du Mans est lancée
- Retour en images
- Le contrat local de santé du Val de Sarthe est sur les rails
- Santé et vie professionnelle : les structures d'accompagnement
- REOM : les raisons de l'augmentation

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- La sociocratie au cœur des accueils de loisirs
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes avec Inalta
- Packraft : une nouveauté portée par Charlie Hervier
- SARL Bobet : 42 ans de développements mûrement réfléchis

16 / RENDEZ-VOUS

17 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Musica Malicorne, un festival qui prend de la voix

18 / À VOTRE SERVICE

- Alexia Huard se met en quatre pour les enfants

www.facebook.com/ccvaldesarthe



Inspirez-nous, engagez-vous !

« **I** nspirez-nous, engagez-vous ! » est le titre générique du projet de territoire que nous avons collectivement élaboré ces derniers mois en essayant de mobiliser au plus large les acteurs du territoire. À l'heure où pour un nombre croissant de nos concitoyens, l'action publique et les élus locaux et nationaux sont dépréciés, où les radicalités occupent un espace toujours plus grand et réussissent régulièrement à accaparer la parole politique, notre démarche de concertation, de partage, d'écoute, de coopération, peut sembler à contre-courant, voire dépassée. Je pense précisément le contraire. Le dialogue, la co-construction, la participation citoyenne à tous les échelons, sont des valeurs vitales, et les enjeux de transitions écologiques, sociétales, démocratiques, sont essentiels. Ils forment d'ailleurs le cœur de notre projet de territoire.

L'engagement de l'équipe d'élus et d'agents que j'ai le plaisir d'animer est total, tout entier tourné vers le développement responsable du Val de Sarthe. Nous accompagnerons de toutes nos forces les initiatives issues de la société civile qui vont dans ce sens, nous faciliterons leur émergence, leur suivi, leur réussite. Financements participatifs pour installer des unités de production d'énergie renouvelable, développement de circuits courts de consommation, création d'instances de consultation... les possibilités sont larges. Habitants, associations, collectifs divers, c'est à vous de jouer !

Emmanuel Franco

Président
de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en novembre 2022

Val de Sarthe N° 46 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Sophie Lemaître, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes, DR • Impression sur papier écologique : Imprimerie ITF - Mulsanne • Tirage : 14 100 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

PROJET DE TERRITOIRE

Développement des mobilités douces : la réflexion sur la route du Mans est lancée

Adopté le 17 mars 2022 par le Conseil communautaire, en même temps que le projet de territoire, le développement des mobilités douces est à l'étude sur l'axe de la route du Mans qui relie les Communes de La Suze-sur-Sarthe et de Roëzé-sur-Sarthe.

Le développement des mobilités douces est l'objectif le plus plébiscité par les habitants du Val de Sarthe, et plus largement partagé par les entreprises et les associations. C'est le constat qui est ressorti de la concertation publique, menée entre juillet 2021 et janvier 2022. Pour la Communauté de communes du Val de Sarthe, il est apparu comme une évidence de décliner une première action en ce sens. « Cette opération, à laquelle s'associent le Pays Vallée de la Sarthe et le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe, mobilise plusieurs objectifs du projet de territoire en lien avec l'évolution de nos modes de transport », confie le Président Emmanuel Franco. Développer les infrastructures de transports doux, les mobilités douces et partagées pour réduire les déplacements, aller vers un territoire participatif et de coopérations... Ce sont ces ambitions auxquelles devra répondre le projet.

Un projet concerté

Pour ce faire, la Communauté de communes a fait le choix de travailler sur la route du Mans, dont la maîtrise est communautaire. Un axe d'1,2 km de voirie qui concentre une soixantaine de riverains, des usagers et une quinzaine d'entreprises. « La mise en œuvre de ce projet "pilote" qui se veut expérimental a permis d'engager une méthodologie de travail axée sur la coopération entre les différents acteurs », indique Emmanuel Franco. Cette dynamique participative, qui est également inscrite dans le projet de territoire, va permettre d'encourager l'esprit de co-construction.



Premiers engagements à horizon 2023

En mai dernier, deux temps d'échanges ont ainsi eu lieu, auxquels ont participé les Communes, le Pays Vallée de la Sarthe, le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe avec le soutien du Collège des Transitions Sociétales (TES). Ils ont aidé à établir un diagnostic partagé, à s'interroger autour des besoins et à fixer un cap à horizon 2023. « La réflexion s'est globalement orientée autour des déplacements domicile / travail », explique Aurélie Jouin, chargée de mission projet de territoire et contrat Petites Villes de Demain. D'où un troisième temps de concertation en juin sur les usages et modes de vie avec les entreprises ESPRI Restauration, Avenplast, F2M, Maine Emballage ainsi que l'association Cyclamaine. « Les échanges et ateliers

ludiques se sont concentrés autour des pratiques de mobilités actuelles au sein des entreprises », témoigne Aurélie Jouin. « Une enquête va aussi être menée prochainement auprès des salariés des entreprises pour cerner leurs besoins et mieux comprendre leurs attentes », ajoute Sylvestre Baptista, responsable du pôle économique, habitat et aménagement. Quant à l'infrastructure, « la question de son aménagement interviendra une fois que la réflexion sera terminée », annonce Lucie Blanchard, directrice des services techniques de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Ce temps de concertation nécessaire a aussi pour objectif de faire prendre conscience aux différents acteurs que pour changer les pratiques de mobilités sur le territoire, et particulièrement sur l'axe de la route du Mans, il faut pédaler ensemble !

BRÈVES

GOVERNANCE COMMUNAUTAIRE : PASCAL BRETON DEVIENT CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Depuis le 1^{er} juin dernier, Pascal Breton, élu communautaire suzerain, est Conseiller délégué en charge du projet piscine. « Avec le développement des mobilités douces sur l'axe de la Route du Mans à La Suze-sur-Sarthe et le soutien aux initiatives des habitants via des projets à accompagner, la future piscine du Val de Sarthe fait partie des trois premières actions de notre projet de territoire. Notre ligne directrice est de construire un équipement à la fois sobre, innovant et adapté aux besoins de la population. Nous ferons régulièrement le point sur l'avancée de nos réflexions dans le magazine Val de Sarthe. À suivre ! » confie Pascal Breton.



RETOUR en IMAGES

AVRIL 2022/ À MALICORNE-SUR-SARTHE, L'ÉDITION 2022 DES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART RENCONTRE LE MÊME SUCCÈS QU'À L'ACCOUTUMÉE MALGRÉ UNE MÉTÉO TRÈS HIVERNALE. LES VISITEURS TÉMOIGNENT DE LEUR GRANDE SATISFACTION AUPRÈS DES ARTISANS PRÉSENTS ET LES VISITES « FLASH » AU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE SONT PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉES.

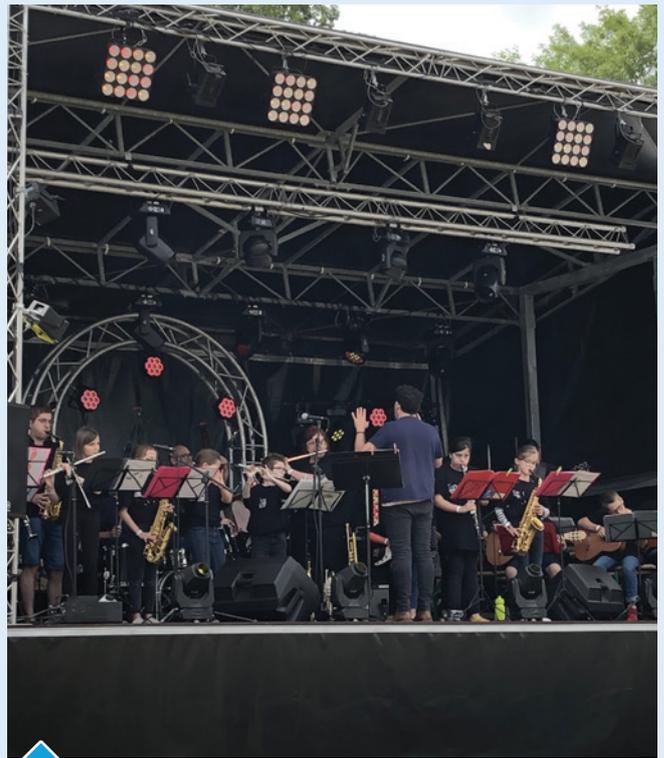


AVRIL 2022/ LES HABITANTS DU PAYS DE LA VALLÉE DE LA SARTHE (COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN, DU VAL DE SARTHE ET DE LA BELLE NATURE - EX LOUÉ-BRÛLON-NOYEN -) SONT INVITÉS À PARTICIPER À UNE GRANDE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES MOBILITÉS. OBJECTIF : IDENTIFIER LES HABITUDES ET LES BESOINS DES DIVERSES POPULATIONS. LE SUCCÈS EST AU RENDEZ-VOUS AVEC PRÈS D'UN MILLIER DE CONTRIBUTIONS. L'ÉTUDE PERMETTRA AUX ÉLUS D'ÉLABORER DES ACTIONS EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES, NOTAMMENT LE VÉLO, AVEC UNE PRIORITÉ AUX DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL.

AVRIL 2022/ LA FIN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNISSON À LA SUZE-SUR-SARTHE SE PROFILE. RÉALISÉ PAR CAROLINE DELAREUX (KADEL), ARTISANE FERRONNIÈRE D'ART, LE LETTRAGE DE L'ÉTABLISSEMENT EST POSÉ LE 25 AVRIL AVEC L'APPUI DE L'ENTREPRISE DELVALLE-GONDOUIN. UNE ÉTAPE SYMBOLIQUE IMPORTANTE POUR LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ DE CET ÉQUIPEMENT CULTUREL MAJEUR POUR TOUT LE VAL DE SARTHE (VOIR PAGES CENTRALES DE CE MAGAZINE).



MAI 2022/ UNE QUARANTAINE D'ÉLÈVES MUSIENS DE L'UNISSON SE PRODUIT À LA SALLE POLYVALENTE DE CÉRANS-FOULLETOURTE DANS LE CADRE D'UN SPECTACLE INTITULÉ « UNE NUIT À BROADWAY ». POUR BEAUCOUP DE JEUNES SUR LA SCÈNE, IL S'AGIT DE LA PREMIÈRE PRESTATION EN PUBLIC. COMPOSÉ D'EXTRAITS DE COMÉDIES MUSICALES, LE RÉCITAL EST APPLAUDI PAR PLUS DE 200 SPECTATEURS.



MAI 2022/ À FERCÉ-SUR-SARTHE, LE FESTIVAL « LES CHAMPS MAGNÉTIQUES » REMPORTE UN VRAI SUCCÈS AVEC PLUS DE 1 500 VISITEURS. AU PROGRAMME, LIVRES ET BD, PEINTURE, SCULPTURE, SIX CONCERTS ET UNE TRENTAINE D'ARTISTES INVITÉS. L'UNISSON PARTICIPE À L'ÉVÉNEMENT EN ACCOMPAGNANT LE QUARTET JAZZ DE JOHANN LEFÈVRE ET LE SLAMEUR HDW SUR DES TITRES SPÉCIALEMENT COMPOSÉS POUR LE FESTIVAL.



JUIN 2022/ DANS LE CADRE D'UN APPEL À PROJET ARTISTIQUE EN VUE D'INSTALLER DES ŒUVRES ORIGINALES ET UNIQUES SUR LE PIGNON DE LA MAIRIE ET SUR LES OUVERTURES DES MOULINS DU PORT, LA COMMUNE DE MALICORNE-SUR-SARTHE SÉLECTIONNE DEUX ARTISTES : L'ATELIER D&N AVEC UNE FRESQUE MONUMENTALE POUR LA MAIRIE (NOTRE PHOTO) ET CHARLES MILLOT AVEC UN JEU DE VITRAUX POUR LES MOULINS. À NOTER QUE LES HABITANTS DE TOUT LE TERRITOIRE DU VAL DE SARTHE PARTICIPENT AU CHOIX FINAL GRÂCE À UNE CONSULTATION EN LIGNE.

SANTÉ

Le Contrat local de santé du Val de Sarthe est sur les rails

Outil de contractualisation entre la Communauté de communes et l'Agence régionale de santé (ARS), le Contrat local de santé du Val de Sarthe fixera les principes et les priorités de la politique publique locale en matière de santé. Il devrait être signé au cours du premier trimestre 2023. Explications.

Après la réactivation de l'association Médic'élan 72 qui regroupe une trentaine de praticiens autour du bassin de La Suze-sur-Sarthe, la création de deux équipes de soins primaires coordonnées localement autour du patient à Spay et à La Suze-sur-Sarthe, l'arrivée des docteurs Anne-Lise Raby à Spay et Pascal Chapelain à Cérans-Fouilletourte, le Val de Sarthe s'apprête à enregistrer un nouveau renforcement de l'offre de soins sur son territoire avec l'installation en 2023 de trois nouveaux médecins généralistes (voir encadré ci-dessous). « Ces résultats sont le fruit d'une approche globale, intégrée, et d'une démarche partagée. Il s'agit de dépasser les questions de concurrence entre Communes en considérant les bas-

sins de vie dans leur ensemble » souligne le Président Emmanuel Franco. « Nous poursuivons nos efforts pour favoriser l'installation de professionnels tout en répondant de façon adaptée, ciblée, aux problématiques spécifiques de notre territoire qui ne se limitent pas à la seule offre de soins. C'est précisément la vocation d'un Contrat local de santé » note Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé.

Un diagnostic territorial

Chargée de mission santé à la Communauté de communes, Marion Guittet explique : « nous sommes actuellement en train de mettre à jour et d'approfondir notre diagnostic territorial. Au delà des

tendances lourdes que l'on peut retrouver un peu partout en France, au premier rang desquelles la question de la démographie médicale, il s'agit pour nous d'identifier les caractéristiques du Val de Sarthe, de repérer les fragilités. Nous avons par exemple une population plutôt plus jeune qu'ailleurs en Sarthe, il y a une plus grande proportion d'ouvriers que de cadres, certaines Communes connaissent une importante précarité sociale... » Cette étape de diagnostic devrait courir jusqu'au dernier trimestre de cette année. « Nous mettrons alors en place un comité de pilotage avec l'ARS et les professionnels de santé pour définir les priorités qui formeront le cœur du Contrat local de santé » indique Élisabeth Moussay.

Actions !

« Comment réduire les inégalités sociales, environnementales, économiques qui impactent la santé des habitants ? Quels dispositifs de prévention et de promotion de la santé devons-nous développer, et auprès de quels publics ? Comment traiter le sujet des addictions et plus largement celui de la santé mentale ? » énumère Marion Guittet. Toutes ces thématiques donneront lieu à un programme d'actions élaboré dans le cadre de plusieurs groupes de travail ouverts, notamment aux associations solidaires ou sportives. « Nous pourrions dès lors signer notre Contrat local de santé, vers février ou mars prochain, et lancer nos premières opérations » annonce Emmanuel Franco.



Réunion de travail avec Emmanuel Franco, Marion Guittet et Élisabeth Moussay.

BRÈVES

BIENTÔT TROIS NOUVEAUX GÉNÉRALISTES EN VAL DE SARTHE

Jeunes diplômés de médecine, Mélanie Faivre, Blandine Gorisse et Nathan Masurier s'installeront en Val de Sarthe en janvier 2023. Ils exerceront à La Suze-sur-Sarthe, avant de possiblement rejoindre une Maison de Santé Pluridisciplinaire, pivot d'un projet de santé global auquel ils contribueront avec l'ensemble des partenaires engagés.

Attention : le secrétariat des docteurs Mélanie Faivre, Blandine Gorisse et Nathan Masurier n'ouvrira pas avant la fin de l'année 2022. Il est donc inutile de contacter dès maintenant la Communauté de communes ou les Mairies. Une nouvelle communication sera diffusée lorsque les modalités de prise de rendez-vous seront connues.



EMPLOI

Santé et vie professionnelle : les structures d'accompagnement

Il peut être particulièrement difficile de retrouver un emploi après un accident du travail, un arrêt maladie, voire l'apparition d'un handicap. Toutefois, des structures d'accompagnement existent. Tour d'horizon des différentes possibilités avec le service emploi du Val de Sarthe.



Il existe de nombreuses aides pour adapter les postes de travail.

« **A**u Val de Sarthe, environ 130 personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi * sont actuellement inscrites en catégorie A et B à Pôle Emploi. Un chiffre en augmentation de près de 5% en un an [source : Pôle emploi Pays de la Loire - mars 2022] » déclare Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. « C'est dire si l'employabilité de cette catégorie de salariés est loin d'être un sujet anecdotique » ajoute-t-elle. Et d'indiquer : « notre service emploi vient de participer à une rencontre d'information avec les structures qui facilitent l'accès ou le retour à l'emploi de ces personnes. »

Une mobilisation tous azimuts

Le service social de la CARSAT (Caisse d'assurance Retraite et Santé au Travail), Cap emploi, Santé au travail, Pôle emploi et les services emploi territoriaux se mobilisent chacun dans leur périmètre

pour accompagner les salariés fragilisés qui rencontrent des difficultés sociales du fait de la maladie, d'un accident et/ou d'un arrêt de travail. Ils cherchent à intervenir au plus tôt pour prévenir les risques d'aggravation de l'état de santé et des situations des salariés concernés. « À notre niveau, nous pouvons orienter vers les dispositifs adéquats et nous accueillons des permanences du service social de la CARSAT à l'Espace communautaire » signale Marie-Françoise Daveau, responsable du service emploi.

Des réponses adaptées

« Adaptation des postes ou des techniques de travail pour maintenir le salarié dans son emploi, mobilité interne, reconnaissance de handicap, bilan de compétences en vue d'une réorientation professionnelle et formations associées, accompagnements financiers, les dispositifs à destination des salariés et des employeurs

sont multiples et adaptés » indique Marie-Françoise Daveau.

* Tout employeur d'au moins 20 salariés doit employer des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6% de l'effectif total.

Contact Val de Sarthe

- Service emploi
emploi.social@cc-valdesarthe.fr
02 43 77 20 60

Contact partenaires

- Service social de la Carsat
www.carsat-pl.fr
- Cap emploi 72
www.capemploi-72.com
- Santé au travail 72
www.st72.org
- Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

DÉCHETS MÉNAGERS

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères : les raisons de l'augmentation

La grille tarifaire de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) du Val de Sarthe a progressé de 17% entre 2021 et 2022. Cette forte augmentation s'explique malheureusement par la conjonction de plusieurs facteurs négatifs. Décryptage.

« Certains administrés nous ont fait part de leur mécontentement vis à vis de l'augmentation de la REOM. Nous comprenons bien évidemment leur réaction mais cette majoration était inéluctable. Au Val de Sarthe comme dans bien d'autres territoires » témoigne François Garnier, Vice-président chargé des déchets ménagers et du cycle de l'eau. Le premier point à prendre en compte est la nature légale du service des déchets ménagers. S'agissant d'un service public industriel et commercial (SPIC), son financement est autonome. « L'ensemble des dépenses doit être couvert par les recettes : la loi nous interdit de faire appel au budget général. Seule la REOM nous permet d'équilibrer l'augmentation des charges » explique François Garnier.

Un contexte très défavorable

« Il faut comprendre que la conjoncture générale est actuellement très défavorable : les aides publiques des éco-organismes sont en diminution chaque année, les prix de rachat des matériaux sont en baisse régulière, parfois très forte, les tonnages des déchets produits progressent toujours (y compris les ordures ménagères malgré la mise en place de l'extension des consignes de tri), les marchés publics pour la collecte, le tri et le traitement augmentent fortement en raison, notamment, de la hausse du coût des énergies, de l'évolution constante de la taxe générale sur les activités polluantes,



Recettes en baisse en raison de l'effondrement des cours mondiaux des matériaux issus de déchets.

de l'effondrement des cours mondiaux des matériaux issus de déchets, des évolutions normatives, mais aussi parce que les pays d'Asie refusent désormais de recevoir certains de nos déchets, et qu'il faut les retraiter en Europe » énumère le Vice-président.

Restons mobilisés !

Les marges de manœuvre sont serrées et le resteront dans les années à venir. « Il appartient aux élus de mettre en place le système le plus efficace au meilleur coût. Nos marchés liés à la collecte arrivent à échéance dans les prochains mois et nous travaillons sur leur renouvellement avec les membres de la Commission. Nous exa-

minons plusieurs possibilités en prenant en compte une réglementation qui change sans cesse : fréquence de collecte, porte à porte, tri des biodéchets... toutes les options sont sur la table » indique François Garnier. Du côté des usagers, les bons gestes doivent être poursuivis : limiter les volumes de déchets produits, trier les emballages, préférer le compostage individuel aux apports massifs de déchets en déchetteries... « Il ne faut surtout pas se décourager. Certes, la REOM augmente malgré les efforts de bon nombre d'habitants mais la situation serait pire si tout le monde se relâchait. Restons mobilisés » conclut François Garnier.

BRÈVES



VOIRIE COMMUNAUTAIRE : DU NOUVEAU DU CÔTÉ DU FAUCHAGE

Une nouvelle organisation a été mise en place en 2022 pour le fauchage des accotements sur le réseau routier placé sous la responsabilité de la Communauté de communes. Principale modification : le nombre de passages. En effet, comme bon nombre d'autres gestionnaires de voies, le Val de Sarthe fauche désormais les bernes deux fois par an : en juin puis en fin d'année. La passe réalisée auparavant au début du mois de mai a été supprimée. Cette procédure permet de mieux respecter la biodiversité et de limiter les coûts de gestion. Du reste, les sécheresses qui se succèdent depuis quelques années ne justifient plus forcément deux passages avant l'été. À noter que les points particuliers qui nécessitent un fauchage plus régulier pour des raisons de sécurité sont traités spécifiquement. Autre nouveauté : contrairement au fauchage qui est réalisé par des prestataires privés dans le cadre de marchés publics, le broyage des abords des chemins ruraux non revêtus est assuré cette année par l'équipe communautaire.



BOUTEILLES
EN VERRE, ORDURES
MÉNAGÈRES, RESTES DE
NOURRITURE, OBJETS DIVERS,
EMBALLAGES NON VIDÉS... AVEC
TOUTES LES ERREURS DE TRI, C'EST
L'ÉQUIVALENT D'UNE COLONNE
D'APPORT VOLONTAIRE SUR QUATRE
QUI EST REMPLIE DE DÉCHETS
INAPPROPRIÉS !

TRIEZ
MIEUX, JETEZ
MOINS !

L'INFO EN +

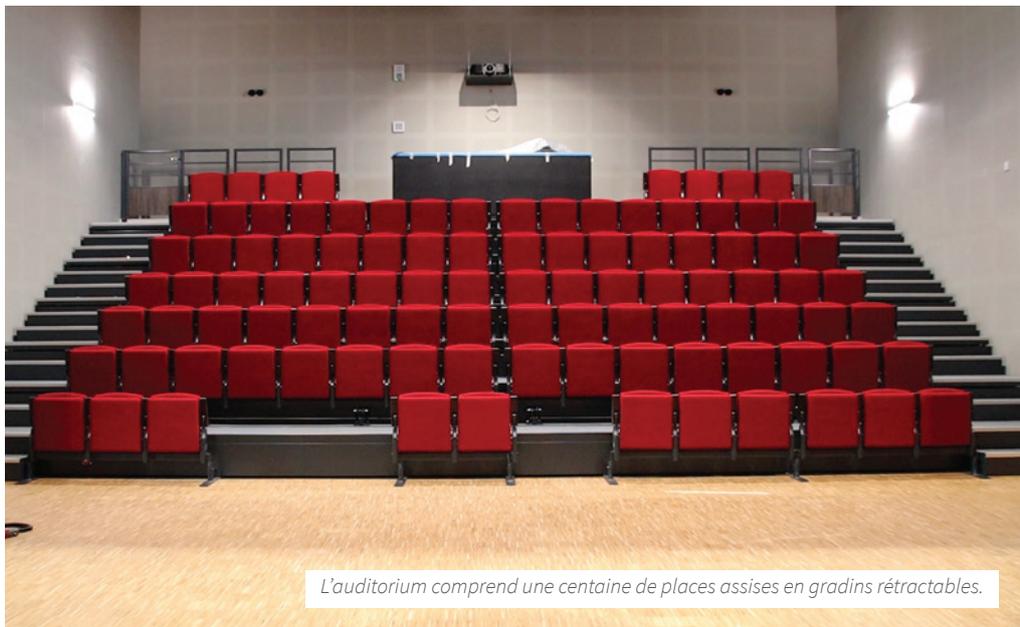
- Avec 25% d'erreurs de tri, le surcoût annuel pour la Communauté de communes du Val de Sarthe est de 40 000 €.
- Les erreurs de tri peuvent provoquer des pannes coûteuses sur les chaînes automatisées (tuyaux d'arrosage, cadavres d'animaux...).
- Les erreurs de tri peuvent constituer un danger pour la santé des agents (déchets de soin, verre, munitions...).

OUVERTURE DE L'UNISSON EN SEPTEMBRE 2022

L'UnisSon prêt pour la musique, la danse... et

Fruit d'un long travail dont les prémises remontent à une dizaine d'années environ, L'UnisSon est aujourd'hui une de danse et leurs enseignants prendront possession des lieux à la prochaine rentrée. Mais ils ne seront pas les seuls.

Construit rue du 11 novembre à La Suze-sur-Sarthe dans le prolongement de l'Espace communautaire, L'UnisSon sera pleinement opérationnel à la rentrée 2022. « *Le bâtiment accueillera les cours de musique et de danse portés par la Communauté de communes, le site d'enseignement musical basé à Étival-lès-Le Mans restant actif* » annonce Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. La surface générale de L'UnisSon est de 1 361 m², tandis que les espaces artistiques représentent 900 m². Avec ses 90 m², l'auditorium dispose d'une belle scène et d'une centaine de places assises. « *Quant au studio de danse, il mesure 120 m² et c'est clairement l'un des atouts majeurs de l'équipement* » souligne Philippe Bergues. L'UnisSon, c'est en outre neuf salles alliant espaces de cours individuels et pratiques collectives, trois vestiaires, un patio intérieur de 80 m² et onze bureaux.



L'auditorium comprend une centaine de places assises en gradins rétractables.

Un équipement ouvert sur l'extérieur

La particularité de L'UnisSon est l'hybridation entre des espaces artistiques et des espaces administratifs. De fait, une aile du bâtiment reçoit des bureaux de l'équipe administrative de la Communauté de communes. Les liens entre les équipes seront ainsi favorisés. Cette organisation fait écho aux valeurs définies avec l'équipe pédagogique dans le cadre du projet d'établissement en cours d'élaboration : flexibilité, adaptabilité, ouverture, culture, création, partage, plaisir, travail, maîtrise technique, mais aussi aux valeurs véhiculées auprès du public et des usagers : transmission, rencontre, partage, convivialité. L'UnisSon sera également un lieu ouvert aux acteurs du territoire : associations, entreprises... ainsi qu'à plusieurs formes artistiques. « *De ces rencontres aux horizons différents, naîtront des projets en commun pour faire vivre le territoire* » espère Florentin Morel, responsable de L'UnisSon.

Un équipement accessible

« *Soucieuse de s'inscrire dans les transitions écologiques, la Communauté de communes du Val de Sarthe a fait des choix notables pour ce projet* » se félicite

Luc Bourmault, Vice-président en charge de la voirie et du patrimoine. Le bâtiment est compact, ce qui a réduit l'artificialisation des sols tout en respectant une très bonne fonctionnalité des espaces. L'équipement enregistre une bonne performance énergétique grâce à une inertie thermique permettant des consommations très faibles de fluides, à une récupération des calories de l'air extrait, à un chauffage possible par zone occupée. « *Pour obtenir les performances thermiques et acoustiques dont dispose L'UnisSon, le béton a été un matériau incontournable qui peut poser question d'un point de vue environnemental mais l'objectif était d'aboutir à un équilibre fonctionnel et environnemental* » explique Luc Bourmault. L'acoustique pour l'enseignement de la musique a bien entendu été une préoccupation de premier ordre mais tout en préservant le voisinage proche, les matériaux choisis limitent les composés organiques volatils à l'intérieur du bâtiment, des bassins de tamponnage ont été créés pour réguler les eaux. Enfin, pour la conception du mobilier du hall et du patio (banquettes, tables, mange-debout...), la Communauté de communes a fait appel à La Machinerie / ITER Le Mans,

une association embauchant et accompagnant des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. À noter que pour la conception des assises du hall, La Machinerie a collaboré avec l'ESAT Kalistà de La Flèche. En matière d'accessibilité, L'UnisSon est équipé de dispositifs favorisant l'accès des personnes atteintes de handicaps : une ligne en relief permet aux non-voyants de se déplacer dans l'établissement et l'auditorium offre une boucle magnétique à destination des malentendants.

Un équipement à l'image de la politique culturelle du Val de Sarthe

« *Engagés dans une politique culturelle artistique volontariste, les élus de la Communauté de communes ont naturellement pensé à la création d'une œuvre au sein de ce nouveau bâtiment* » indique le Président Emmanuel Franco. Ainsi, à l'image du dispositif du « 1% artistique », la somme de 1% du montant des travaux a été consacrée à une résidence de création avec actions d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire. Après un appel à candidature, l'artiste plasticien céramiste Étienne

bien d'autres choses !

réalité. Les élèves de l'école de musique et Visite guidée.

Fleury a été retenu pour sa proposition jouant avec l'architecture, mêlant le verre, l'argile, des fibres naturelles et offrant une identité visuelle dès l'entrée dans le hall. L'œuvre est également visible depuis le parvis extérieur. La résidence de création s'est déroulée entre 2019 et 2022 entre le Centre d'art de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe et Les Esquisses, ateliers de créateurs, à Malicorne-sur-Sarthe, où le dialogue s'est installé avec les Faïenceries d'Art de Malicorne. Un autre dialogue, sur le verre cette fois-ci, s'est opéré entre l'artiste et l'entreprise Grav'or, mécène, pour un don en matière et en compétence. Philippe Bergues ajoute : « *c'est d'ailleurs ce même intérêt pour les associations entre les arts qui nous a conduits à choisir K-Del (Caroline Delareux), feronnière d'art locale, pour le lettrage apposé sur le bâtiment.* »

ZOOM



Financement

Les élus avaient décidé d'engager la construction de L'UnisSon pour un montant de 3 M€, dès lors que le triptyque suivant serait atteint : 1/3 de subventions, 1/3 d'autofinancement, 1/3 d'emprunt. La Communauté de communes du Val de Sarthe a ainsi consacré au projet la somme de 1 201 270 €, l'État 820 000 € auxquels se sont ajoutés 132 160 € dans le cadre du dispositif « territoire à énergie positive », la Région des Pays de la Loire 154 450 €, le Département de la Sarthe 150 000 € et la Commune de La Suze-sur-Sarthe 120 000 €.



Semaine inaugurale

L'UnisSon sera inauguré du 19 au 24 septembre 2022 dans le cadre d'une scène ouverte aux talents du Val de Sarthe. Associations et habitants du territoire, agents des Communes ou de la Communauté de communes... ont été invités à présenter des projets dans les domaines artistiques de leur choix : musique et danse, théâtre, cirque, peinture, photographie...

Le bâtiment sera ouvert tous les jours de la semaine inaugurale à partir de 14h et jusqu'en début de soirée, ainsi que le matin du mercredi pour un spectacle de marionnettes et de contes à destination du jeune public. Le programme définitif est en cours de finalisation. Plusieurs expositions permanentes seront proposées : à ce jour, sont prévues des aquarelles de Évelyne Fontaine, des photographies d'Amandine Remars et une œuvre plastique collective.

Les après-midis, le public pourra déambuler dans l'équipement et profiter des diverses animations : démonstration de danse, saynètes de théâtre, mini-concerts notamment. En soirée, place à la musique avec plusieurs ensembles locaux.

L'inauguration officielle se déroulera le vendredi 23 septembre à 18h30, avec un final musical en forme de concert réunissant plusieurs pratiques collectives de L'UnisSon.



ENFANCE JEUNESSE

La sociocratie au cœur des accueils de loisirs

Avec l'appui de l'association spayenne « Une Main Citoyenne », le service enfance du Val de Sarthe a fait entrer la sociocratie dans l'organisation des activités. Une approche novatrice fondée sur le respect de l'autre.



Samedi 11 juin 2022 : cinq membres de « Une Main Citoyenne » interviennent auprès des équipes d'animation.

« **L**a sociocratie est un mode de gouvernance qui permet d'atteindre collectivement des objectifs partagés, dans le respect des personnes, et dans une logique d'auto-organisation fondée sur la confiance » définit Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. « À la suite d'un échange entre notre service enfance et des responsables de l'association "Une Main Citoyenne" qui promeut ces valeurs du vivre-ensemble, nous avons souhaité introduire la notion de sociocratie dans l'organisation des activités proposées aux enfants dans le cadre des accueils de loisirs » poursuit-elle. Fabienne Martineau, responsable enfance, renchérit : « la coopération, le respect de l'autre, sont des valeurs déjà centrales dans nos modes de fonctionnement, l'intégration de la sociocratie s'est faite tout naturellement ».

Formation des animateurs et mise en pratique

Pour commencer, « Une Main Citoyenne » a participé à une réunion de coordination de l'équipe enfance afin de présenter aux directeurs des sites les grands principes de l'auto-régulation et les règles de la sociocratie : « un pouvoir équivalent pour chaque personne concernée, une vision partagée, une libre circulation de l'information, le consentement de tous en pre-

nant en compte les objections pour arriver à une prise de décision commune, la mise en place d'un cercle de prise de décision avec un espace dédié, des élections sans candidat... » détaille Élisabeth Moussay. C'est ensuite au niveau des enfants eux-mêmes que la sociocratie est devenue une réalité. « Sur le site d'accueil de La Suzes-sur-Sarthe, nous avons proposé un atelier ludique pendant les dernières vacances d'hiver. Les enfants ont pu prendre des décisions, faire des choix collectivement dans le respect et l'intérêt de tous » rapporte Fabienne Martineau. Dernière étape : l'élargissement de l'information à l'ensemble des animateurs en vue de mettre en pratique la sociocratie dans chaque site d'accueil cet été. « C'est ce que nous avons fait à l'occasion de "La Journée des Anims" avec l'ensemble des encadrants recrutés pour juillet et août » note Élisabeth Moussay. Elle conclut : « nous espérons ainsi que dans nos accueils de loisirs adultes et enfants construiront désormais leurs journées ensemble, de façon horizontale et impliquée, afin que les mini-sociétés que sont les accueils collectifs de mineurs soient des sociétés apaisées, sereines, responsables ».

En savoir + en ligne 
www.unemaincitoyenne.fr

BRÈVES

CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE

Dans le cadre de la structuration du pôle Éducation de la Communauté de communes du Val de Sarthe, les élus ont décidé de créer un guichet unique. Opérationnel à compter du 01 septembre 2022, le dispositif simplifiera les démarches administratives liées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse, apportera une meilleure lisibilité, avec un seul lieu dévolu, une seule adresse de courriel et un seul numéro de téléphone. Le guichet unique fournira directement un premier niveau d'information, et il orientera les familles vers les services pour les interrogations plus spécifiques. L'inscription dans les structures communautaires d'accueil sera facilitée et les familles n'auront à produire qu'une seule fois les documents obligatoires. En outre, le guichet unique constituera un observatoire des besoins et des attentes des usagers.



Contact

À partir du 1^{er} septembre :

- 14h à 17h30 le lundi.
- 10h à 14h le mardi.
- 09h à 12h le mercredi.
- 09h à 12h / 14h à 17h30 le jeudi.
- 14h à 17h30 le vendredi.

02 43 83 52 41.

guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr

UN ÉTÉ D'ACTIVITÉS

Les accueils de loisirs sans hébergement ainsi que les mini-camps et les séjours pour les enfants et les jeunes mis en place cet été par la Communauté de communes affichent tous complets. Au menu, montagne et bord de mer pour les plus grands et activités variées dans des sites touristiques sarthois pour les plus petits. Bonnes vacances !

INSERTION

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes avec Inalta

La Communauté de communes et l'association Inalta - avec la collaboration de la Mission Locale - viennent de renouveler leur convention de partenariat afin de poursuivre l'accompagnement proposé aux jeunes « sortis des radars ». Un dispositif qui permet aux personnes prises en charge de reprendre contact avec le monde du travail.

Sans diplôme, sans emploi, sans suivi particulier, de nombreux jeunes de 16 à 30 ans se trouvent très éloignés des sphères sociales, associatives, professionnelles. « Cette population - qu'on appelle parfois les "Invisibles" - connaît bien sûr de grandes difficultés d'insertion, et il est d'autant plus compliqué de l'aider qu'elle échappe par une bonne part aux structures d'accompagnement » rappelle Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. « Grâce à nos partenariats avec Inalta et la Mission Locale notamment, grâce aussi à la veille assurée par plusieurs de nos services communautaires (points jeunes et service emploi...), nous essayons de nous rapprocher des jeunes dans cette situation sur notre territoire » poursuit-elle.

Aller au contact

Marie-Françoise Daveau, responsable du service emploi explique : « David Gavaret et Julie Rocheteau, les éducateurs d'Inalta, vont à la rencontre des jeunes dans les espaces publics, repèrent ceux qui semblent isolés. » Quand le dialogue est installé, peuvent être mis en place des activités de loisirs, des petits chantiers, des stages

en entreprises ou en collectivités. « Il s'agit d'abord de remobiliser ces jeunes adultes, de leur redonner le goût et l'envie d'occuper une place dans la société, de les rapprocher aussi de La Mission Locale de l'agglomération mancelle » insiste Katia Hardouin.

Une belle réalisation sur l'île MoulinSart

Dans ce cadre, trois jeunes de Cérans-Foulletourte et de La Suze-sur-Sarthe se sont engagés ces dernières semaines dans la réalisation de mobilier extérieur en palettes pour l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe. « Le besoin a été identifié par les collègues du pôle Culture-Tourisme qui ont eu l'idée de confier la création d'assises en palettes recyclées pour les publics du site de l'île MoulinSart. Ils se sont rapprochés de la mission économique pour activer le réseau des entreprises prêtes à faire don de palettes, qui ont finalement été fournies par la société MB Log de Voivres-lès-Le Mans. La construction a été encadrée et supervisée par David Gavaret. Bien entendu, à l'île MoulinSart comme sur le Parc des Noës l'année dernière pour l'opération de désherbage, les travaux réalisés ont été ré-

munérés au SMIC, une partie des charges du commanditaire pouvant être pris en charges par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités » témoigne Marie-Françoise Daveau. « Nous invitons les collectivités et les entreprises qui pourraient aider ces jeunes et proposer des petits chantiers d'entretien, de rangement, d'aménagement... à se rapprocher de nous ou de nos partenaires. L'échange est gagnant-gagnant » déclare Katia Hardouin.

Contact Val de Sarthe

• Service emploi
emploi.social@cc-valdesarthe.fr
02 43 77 20 60

Contact Inalta

• David Gavaret
david.gavaret@inalta.fr
• Julie Rocheteau
julie.rocheteau@inalta.fr
06 19 82 95 48

Mission Locale

www.mlmans.info
02 43 84 16 60

Réalisation de mobilier extérieur en palettes sur l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe.



ÎLE MOULINSART

Packraft : une nouveauté portée par Charlie Hervier

Depuis cette année, Charlie Hervier s'est lancé un nouveau défi : proposer de la location de kayak aux Sarthois. Présent à l'île MoulinSart, il espère attirer sa clientèle grâce au packraft. Une nouvelle offre sur le site.

Charlie Hervier est blogueur professionnel dans le domaine du kayak. Suite à la crise du Covid-19 en 2020, il a choisi de se lancer dans une activité plus développée, en proposant de la location de kayak, de paddle, ainsi que de packraft (kayak gonflable transportable dans un sac à dos). « Pendant la période Covid, j'ai eu le temps de réfléchir à une activité annexe. La location de kayak n'est pas encore très répandue en Sarthe, je me suis donc lancé », raconte-t-il. Pour commencer cette nouvelle aventure, il a contacté Sarthe Tourisme, qui l'a orienté vers l'île MoulinSart : « l'île me permet d'avoir un pied à terre, ou plutôt à l'eau, pour faire parcourir la rivière entre Fillé-sur-Sarthe et Roëzé-sur-Sarthe », développe l'entrepreneur. « Cette saison est une année test. J'affine mes activités en fonction de la météo, de la rivière et des demandes particulières des clients », ajoute-t-il.

Les activités proposées

L'offre portée par Charlie Hervier est diversifiée. Pour les plus sportifs, une promenade en kayak est possible entre Fillé-sur-Sarthe et Roëzé-sur-Sarthe. Il faut prévoir 45 minutes à l'aller et 01h30 au retour. À la carte, il y a également un tour de packraft. Le principe est simple : grâce à ce kayak gonflable que l'on peut ranger dans un sac à dos, les personnes partent de Roëzé-sur-Sarthe et remontent le long du canal jusqu'à Fil-

lé-sur-Sarthe, en alternant randonnée et navigation. « Le packraft permet de pratiquer deux activités en même temps. C'est plutôt sympathique. C'est un équipement plus simple d'utilisation qu'un kayak normal. C'est nouveau, pratique et même si ce n'est pas encore très développé en Sarthe, c'est un secteur qui peut avoir du potentiel » souligne Charlie Hervier. À noter qu'il dispose de suffisamment d'équipements pour pouvoir louer à 15 à 17 personnes en même temps. Les tarifs sont différents en fonction du matériel choisi et de la durée de location.

Une location disponible partout

« Je n'ai pas de point fixe mais les gens peuvent louer les matériels sur mon site et venir les chercher chez moi » indique Charlie Hervier. Il poursuit : « mes clients peuvent se déplacer partout dans la Sarthe. Je leur donne toujours des conseils d'utilisation, de précaution, de sécurité. Je peux aussi leur indiquer quels sont les endroits sympas où naviguer et faire de la randonnée. »

Contact

07 63 32 57 75
aventure.kayak@gmail.com

En savoir + en ligne



www.aventureskayak.fr

Léger et maniable, le packraft est d'un accès facile.



BRÈVES

UN PARTENARIAT ENTRE GÉRAMA ET L'UNISSON



Dans une démarche de rapprochement entre le domaine de la culture et celui de l'entreprise, L'UnisSon, école de musique et de danse du Val de Sarthe, s'est associé à Gérama Coopérative ORCAB. Cette coopérative, située dans la zone d'activité de Voivres-lès-Le-Mans, a été créée par des commerçants et des artisans dans les années 1960. Objectif : optimiser les achats, faciliter les approvisionnements, proposer des services au bénéfice des associés. Face aux règles sanitaires engendrées lors de la pandémie du Covid-19, L'UnisSon était à la recherche d'un lieu adapté pour les répétitions de la chorale d'adultes « Chœur du Val », car les locaux n'étaient pas assez spacieux. Après quelques échanges entre la direction d'ORCAB et la présidence de la Communauté de communes du Val de Sarthe, un mécénat a été mis en place. Chaque lundi soir, la chorale répète dans la grande salle de l'entreprise. Initialement établi dans un contexte pandémique, ce partenariat perdure encore aujourd'hui, et insuffle une belle dynamique dans cette démarche de rapprochement entre la culture et le monde de l'entreprise.

LES ARTISTES AUX ESQUISSES

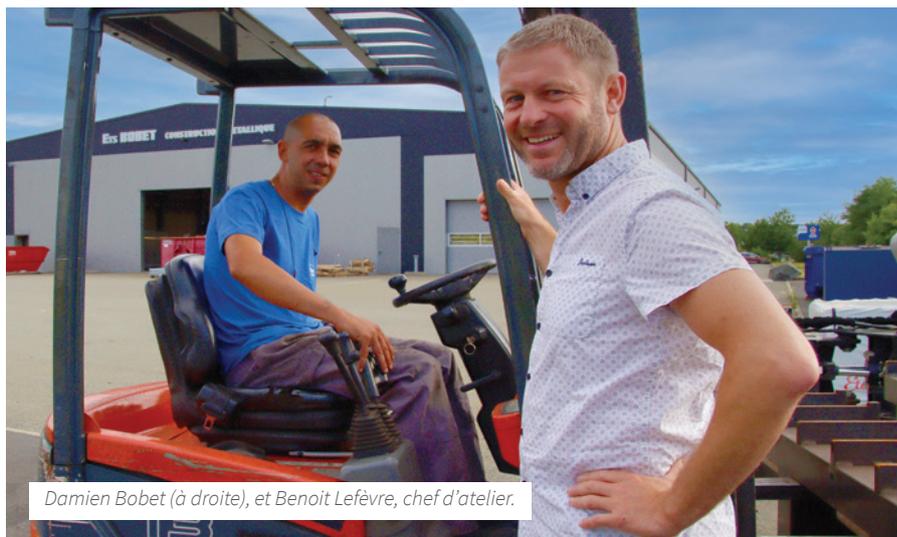
Durant l'été, rencontrez sept artistes aux Esquisses, atelier de créateurs situé à Malicorne-sur-Sarthe : Myrtille Bouvret (du 5 au 21 juillet), Michèle Nadal (du 5 juillet au 5 août), Olivier Shaw (du 5 juillet au 26 août), Fanny Guéniot (du 8 au 18 juillet), Thomas Oblomo (du 18 au 31 juillet et du 8 au 21 août), Réjean Peytavin (du 22 août au 2 septembre) et Flora Boivin (du 22 août au 2 septembre), chacun travaillant son médium de prédilection (argile, plâtre, cire, photographie). N'hésitez pas à leur rendre visite !

VIE ÉCONOMIQUE

SARL Bobet : 42 ans de développements mûrement réfléchis

Fondée en 1980 à Rouillon, la SARL Bobet célèbre cette année ses « 40 ans, plus, plus ». Spécialisée dans la construction métallique, et désormais implantée sur la zone des Clottées à Voivres-lès-Le Mans, elle constitue l'un des fleurons économiques du Val de Sarthe. Rencontre avec Damien Bobet, un gérant enthousiaste.

« **L**a société a été créée par mon père en 1980 et j'en ai pris les rênes en 2002. Nous avons bien développé l'entreprise puisque nous sommes aujourd'hui 17 salariés » déclare Damien Bobet, l'actuel gérant de la SARL Bobet. Une situation qui s'est établie par paliers : installation sur les Clottées en 2001, construction d'une nouvelle unité, toujours sur la même zone, en 2014 avec un doublement de la surface des bâtiments, acquisition en 2021 de nouveaux terrains en vue d'internaliser une nouvelle activité (voir plus bas). « Nous grandissons à notre rythme, avec prudence mais détermination. C'est ce qui fait notre solidité et ce qui nous a permis aussi de passer sans encombre majeur les diverses crises de ces dernières années » souligne Damien Bobet.



Damien Bobet (à droite), et Benoit Lefèvre, chef d'atelier.

Une expertise reconnue

La SARL Bobet construit des structures métalliques galvanisées, des bâtiments artisanaux, industriels, agricoles, publics, des couvertures, des charpentes et elle assure la pose de bardages. « Notre offre se décompose en trois volets : la fabrication et le montage des éléments de bout en bout, « le kit » qui consiste à fournir le matériel et à accompagner la construction réalisée par le client, et enfin la simple fourniture, notamment pour des sous-traitants » détaille Damien Bobet. Cette souplesse permet de ré-

pondre à plusieurs types de demandes, aussi bien pour l'industrie que pour l'agriculture. Le gérant précise : « pour l'essentiel nous travaillons en Sarthe et dans les départements limitrophes, même s'il nous arrive de gérer des chantiers un peu plus loin. »

Nouvelle activité : le pliage

« Afin d'améliorer notre réactivité et de mieux maîtriser nos calendriers, nous réaliserons nous-mêmes l'activité de pliage d'ici quelques semaines » annonce Da-

mien Bobet. Il ajoute : « nous profiterons de cette nouveauté et de l'inauguration de la grande ombrière que nous sommes en train de finir sur notre site pour célébrer nos "40 ans, plus, plus" ! » Encore une marche cette belle entreprise locale dont on pourrait bien toujours entendre parler dans 40 ans... et plus !

En savoir + en ligne



www.charpentemetalique-bobet.fr

BRÈVES

« ÉMERGENCES », LA PÉPINIÈRE DU VAL DE SARTHE BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

La pépinière d'entreprises « Émergences » accueillera ses premiers utilisateurs à la rentrée 2022. Construite par la Communauté de communes du Val de Sarthe sur le Parc d'activités des Noës à Spay, elle a été livrée à la fin du mois de juin dernier après une grosse année de travaux. « Nous souhaitons faire de cette pépinière le centre névralgique de l'animation économique du territoire » déclare Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. De fait, si « Émergences » est d'abord ouverte aux co-workers, aux créateurs d'entreprises, aux télétravailleurs, aux indépendants, elle sera également le support d'un programme d'animations proposées à l'ensemble des acteurs économiques locaux. « Les quelques mois qui nous séparent de l'inauguration, prévue au dernier trimestre 2022, seront consacrés au lancement du service et à la communication, notamment numérique » indique Katia Hardouin.

Contact : Sylvestre Baptista, responsable du développement économique - conomie@cc-valdesarthe.fr / 02 43 83 51 12.



La sélection de la rédac'

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

JUILLET

Atelier animé par l'équipe du Musée Carnuta
> 30 JUILLET À 15H
Musée de la faïence et de la céramique
Dès 6 ans. 7 € sur réservation.

Démonstration d'artisan
> 31 JUILLET À 15H
> 28 AOÛT À 15H
Musée de la faïence et de la céramique
Tout public. Tarif compris dans le billet d'entrée.



AOÛT

Atelier Qi Gong
> 03 AOÛT DE 14H30 À 16H30
L'île MoulinSart
Découverte en plein air du Qi Gong avec l'association Centre d'animation nature et balade.

Atelier Les mains dans la terre
> 03 AOÛT À 11H ET À 15H
Musée de la faïence et de la céramique
Atelier de création sans cuisson. Dès 4 ans. 4 € sur réservation.

Les artisans s'invitent...
> 07 AOÛT À 15H
> 17 AOÛT À 15H
> 20 AOÛT À 15H
> 26 OCTOBRE À 15H
Musée de la faïence et de la céramique
Atelier de création avec cuisson. Dès 7 ans. 7 € sur réservation.

Atelier Les mains dans la terre
> 10 AOÛT
L'île MoulinSart
Atelier de création sans cuisson avec le Musée de la faïence et de la céramique.

Dès 4 ans. 4 € sur réservation
Atelier Écoute et crée
> 10 AOÛT À 11H
> 24 AOÛT À 11H
Musée de la faïence et de la céramique
Atelier de lecture et de création. De 3 à 7 ans. 4 € sur réservation.

Atelier nichoirs
> 11 AOÛT DE 14H30 À 17H
L'île MoulinSart
Atelier de construction de nichoirs avec l'association Centre d'animation nature et balade.

Animation pêche
> 12 AOÛT DE 14H30 À 16H30
L'île MoulinSart
Initiation à la pêche pour adultes avec la Fédération de pêche.

Atelier dripping
> 15 AOÛT À 15H
Musée de la faïence et de la céramique
Atelier dripping (peinture sans toucher la feuille). Dès 5 ans. 4 € sur réservation.

Atelier Créer ton décor
> 24 AOÛT À 15H
Musée de la faïence et de la céramique
Atelier de découverte d'un geste. Dès 7 ans. 4 € sur réservation.

Soirée Fouées
> 27 AOÛT À 18H30
Moulin Cyprien de l'île MoulinSart
Soirée fouées avec l'Association des amis au four de Fillé.

SEPTEMBRE

Exposition « Curieusement »
> 11 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE
> VERNISSAGE : 11 SEPTEMBRE À 16H
Centre d'art de l'île MoulinSart
Exposition immersive de Sidonie Rocher où les tout petits (0 à 4 ans) embarquent les adultes dans leurs explorations.



Journées européennes du patrimoine
> 17 ET 18 SEPTEMBRE
Musée de la faïence et de la céramique
L'île MoulinSart
Visites, animations, ateliers... Tout public. Gratuit.

Au four et au moulin !
> 18 SEPTEMBRE DE 10H À 17H
Moulin Cyprien de l'île MoulinSart
Cours de cuisine et four ouvert.

OCTOBRE

Marché gourmand et artisanal
> 02 OCTOBRE DE 10H À 18H
L'île MoulinSart
Artisans et producteurs locaux pour le traditionnel marché de l'île MoulinSart.

Les céramistes s'invitent...
> 02 OCTOBRE
> 30 OCTOBRE
Musée de la faïence et de la céramique
. 02/10 : Atelier d'initiation à l'ajourage. Dès 16 ans. 35 € sur réservation.
. 30/10 : Atelier d'initiation au tournage. Dès 12 ans. 60 € sur réservation.

Atelier Les mains dans la terre
> 22 OCTOBRE À 11H ET À 15H
Musée de la faïence et de la céramique
Atelier de création sans cuisson. Dès 7 ans. 7 € sur réservation.

Atelier vannerie
> 26 OCTOBRE DE 14H À 17H
L'île MoulinSart
Atelier vannerie pour enfants avec l'association Centre d'animation nature et balade.

L'argile des tout petits
> 29 OCTOBRE À 11H
Musée de la faïence et de la céramique
Atelier d'éveil à la matière. De 1 à 4 ans (avec un adulte) 4 € sur réservation.

ZOOM SUR...

Événement

Festival « L'île en été »
> 31 JUILLET AU 28 AOÛT
Théâtre de verdure de l'île MoulinSart

Jonglerie et musique comique avec Jérémy L'Artiste, cirque musical avec la Compagnie Le bus des Rêves, Concert avec Liz Van Deuq, récital jeune public avec Hugo Barbet, théâtre d'humour avec la Compagnie Oo-Kaï, la programmation du festival « L'île en été » s'annonce de nouveau variée et séduisante. Rendez-vous tous les dimanches du 31 juillet et 28 août à Fillé-sur-Sarthe !



CULTURE

Musica Malicorne un festival qui prend de la voix

Du 30 juin au 3 juillet dernier, le public de Musica Malicorne, festival d'Opéra, est venu (re)découvrir l'art lyrique. Les concerts se sont déroulés au château de Malicorne-sur-Sarthe. Retour sur un temps fort de la vie culturelle locale.

Le festival Musica Malicorne est né l'année dernière, suite à la crise sanitaire de 2020. « *Nous avons fait une première édition intimiste car c'était la première fois que nous proposons cet événement* » raconte Diana Higbee, fondatrice. Elle ajoute : « *le festival 2022 ressemble plus à la vision que nous souhaitons proposer aux Sarthois : un opéra participatif avec un orchestre dans la cour d'honneur du château, des costumes et une véritable mise en scène* ». À noter également la participation de couturiers bénévoles et de chorales du territoire, dont le « Chœur du Val » de L'UnisSon.

À la découverte de l'art lyrique

Diana Higbee, chanteuse lyrique internationale, Laurence et Éric Voog, propriétaires du château de Malicorne-sur-Sarthe, se sont associés pour faire découvrir l'art lyrique à un large public. L'objectif du festival est de montrer de l'opéra en français. « *Nous avons choisi Carmen de Bizet. Ce choix est idéal car c'est l'opéra le plus joué au monde. Quand on l'écoute, on comprend pourquoi car c'est un enchaînement de tubes entêtants. Je l'ai d'ailleurs surnommé la "première comédie musicale"* », développe Diana Higbee. Pour l'édition précédente, le festival était complet chaque soir, avec

« *Nous avons choisi Carmen de Bizet car c'est à la fois un opéra en français et l'opéra le plus joué au monde. Il comporte des pièces de grande renommée que même les non initiés peuvent connaître.* »

un total de 360 personnes. « *Cette année, nous étions 500 personnes à l'extérieur et 120 personnes dans le château* » souligne la chanteuse.

La programmation 2022

L'opéra Carmen a été joué les 1^{er} et 3 juillet par Claire Élie Tenet dans le rôle de Carmen et Ismaël Billy dans le rôle de Don José. « *Pour ma part, j'ai interprété le rôle de Micaëla et j'ai assuré la mise en scène* », précise Diana Higbee. Tout au long des quatre actes, d'autres jeunes chanteurs et chanteuses lyriques sont intervenus tour à tour. La fondatrice du festival souhaite mettre en avant des nouveaux talents lyriques pour leur permettre de s'entraîner, sans les risques d'une grande scène : « *les jeunes chanteurs peuvent prendre des risques dans leur interprétation, sans être jugés ou avoir le danger d'une scène nationale. Obtenir des prix dans leur domaine est un bon départ, mais les artistes en début de*



carrière ont surtout besoin d'obtenir de l'expérience », commente-t-elle. Elle prend notamment l'exemple de Servane Brochard, un des grands talents de Musica Malicorne de cette année, qui a incarné trois rôles différents. « *Le festival présente l'opéra à un large public et a aussi pour objectif de devenir un lieu d'insertion professionnel pour les plus jeunes* », conclut Diana Higbee.

En savoir + en ligne 
www.musica-lemans.fr

Alexia Huard se met en quatre pour les enfants

Alexia Huard, animatrice puis directrice depuis 2009, travaille à la fois pour la Communauté de communes du Val de Sarthe sur le volet accueil de loisirs sans hébergement, et pour la Commune de Louplande pour la partie périscolaire.



Séance lecture avec Alexia Huard.

aux familles. « Que ce soit pour les mercredis éducatifs ou pour les accueils périscolaires, je tiens à être le plus souvent présente lorsque les parents arrivent et/ou repartent. J'échange beaucoup avec eux, et si je ne peux pas le faire en face à face, je garde contact grâce aux courriels ou par téléphone. À Louplande, ils sont entre quarante et cent enfants, en fonction des périodes », insiste-t-elle. Elle précise : « les accueils de loisirs sont bien sûr un bon moyen de garde, mais notre service est bien plus riche. Car ce sont aussi des moments de découverte et d'apprentissage. Nous aidons les enfants à grandir grâce aux diverses activités, interventions et sorties extérieures. » Elle ajoute que lorsqu'elle pilote des temps d'organisation avec les animateurs, l'idée reste la même : « je n'impose pas de thématiques à mes collègues pour la création des activités. Je les laisse réfléchir et je les invite à aller au bout de leur démarche. L'objectif est de répondre à deux questions principales : qu'est-ce que j'apporte à l'enfant ? Quel est l'intérêt pour lui ? »

La coordination comme maître-mot

Pour réussir à organiser toutes ces activités et ces sorties, Alexia Huard doit faire preuve d'une bonne coordination, notamment avec l'ensemble des directeurs des autres secteurs du Val de Sarthe. « Nous organisons les vacances scolaires de façon cohérente entre tous les sites, sur la base des consignes de Fabienne Martineau. Cela nous permet de mutualiser certaines activités ou sorties. Nous échangeons sur diverses idées ou nos éventuelles difficultés » explique-t-elle. Même esprit de coopération dans le cadre de la codirection que Alexia Huard développe depuis un an et demi avec Erwan Cochet, responsable de l'enfance à Roëzé-sur-Sarthe, pour les accueils de loisirs lors des petites vacances scolaires. « Dans la mesure où nous ne travaillons pas la même semaine, nous pouvons nous appuyer sur la même équipe. Cette mutualisation est efficace » conclut-t-elle.

Véritable « couteau suisse », Alexia Huard assure la direction de l'accueil périscolaire à Louplande et celle d'accueils de loisirs lors des vacances scolaires pour le compte de la Communauté de communes du Val de Sarthe. « Mon travail est en fait très varié » souligne-t-elle. Elle liste : « je gère les recrutements d'animateurs pour les vacances scolaires, j'organise leur temps de travail, je mets en place les projets pédagogiques et j'aide les équipes

d'animation pour la construction des activités. J'encadre entre cinq et douze personnes. » Un ensemble de missions réalisées sous la responsabilité de Fabienne Martineau, responsable du service Enfance du Val de Sarthe, et de Claudette Garnier, élue de Louplande en charge des affaires scolaires.

Au cœur des familles

Dans son métier, Alexia Huard porte une attention particulière aux enfants et

Communauté de communes du Val de Sarthe

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12
> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

■ Lundi : Cérans-Foullletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray.
■ Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
■ Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Souigné-Flacé.
■ Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

■ Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
02 43 23 66 23
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
■ Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et selon calendrier affiché sur site en période de vacances.
Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais petite enfance

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foullletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.
■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foullletourte
02 43 87 89 43
■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10
> www.ile-moulinsart.fr
Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
02 43 57 17 82 / bistrotmoulin@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17
> www.musee-faïence.fr
Ouverture tous les jours sauf le lundi, et tous les dimanches et jours fériés (sauf le 25 décembre) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermeture annuelle en janvier.

L'Unison, musique et danse

■ Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
■ La Suze-sur-Sarthe
29, rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

× CHEMÉRÉ-LE-GAUDIN MÉZERAY SAINT-JEAN-DU-BOIS ×

Festival itinérant d'arts de la rue

5^e édition

LA BELLE VIRÉE

EN VAL DE SARTHE



× SPECTACLES ×

× ATELIERS ×

× EXPOSITION ×

× PRODUCTEURS LOCAUX ×

22, 23, 24 JUILLET 2022

GRATUIT

+ D'INFOS  @labelleviceenvaldesarthe



Sarthe

Le Département



Pays Vallée de la Sarthe

www.paysvalleedelasarthe.fr



BALTRINGOS

Val de
SARTHE

Communauté de communes